



LA GARDE DES SCEAUX
MINISTRE DE LA JUSTICE

Paris, le 21 JUIL. 2017

N/Ref. : Parl. n°201710024676

Monsieur le Ministre, *cher Jean - Pierre*,

Vous avez appelé mon attention sur le calendrier des travaux programmés au centre pénitentiaire d'Orléans-Saran, à la suite de l'inondation partielle de l'établissement survenue en mai 2016.

L'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ) a été mandatée le 9 novembre 2016 pour conduire les diagnostics, études et travaux afin de remédier aux dommages causés par les intempéries exceptionnelles de fin mai 2016 et remettre en service les deux quartiers maison d'arrêt.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été conclu en fin d'année 2016 pour effectuer l'état des lieux des deux quartiers maison d'arrêt, les études projet et le suivi des travaux.

En février 2017, l'état des lieux et l'avant-projet sommaire ont été remis par la maîtrise d'œuvre à l'APIJ et, après échanges avec la direction de l'administration pénitentiaire (DAP), validés le 8 mars 2017, conformément au calendrier annoncé par mon prédécesseur.

Les études de maîtrise d'œuvre d'exécution ont été réalisées en juin dernier et les modalités d'exécution de ce chantier en site occupé ont été établies entre la DAP et l'APIJ. La publication de l'appel à candidatures de travaux a été effectuée le 7 juillet dernier dans le but d'aboutir à une notification et à un démarrage des travaux en octobre 2017 pour six mois.

.../...

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien Ministre
Vice-Président de la Commission des Lois
Sénateur du Loiret
1 bis rue Croix de Malte
45000 ORLEANS

La fin des travaux est ainsi prévue à la fin du premier trimestre 2018. Le budget de l'opération est de 4,4 millions d'euros.

Soyez assuré que je reste très vigilante quant à la sûreté pénitentiaire, à la sécurité des personnes et à la pérennité des bâtiments du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma parfaite considération, *très*
fidèle et attentive.



Nicole BELLOUBET